

Arrêté n° 26-357 portant nomination à la direction
du laboratoire Environnement, Ville et Société

Le président de l'université Jean Moulin,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et suivants ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2025P-01-01-ins du 7 janvier 2025 portant élection de M. Gilles BONNET, professeur des universités, à la présidence de l'université Jean Moulin ;

Vu l'avis rendu le 23 juin 2025 par le conseil du laboratoire Environnement, Ville et Société ;

Vu l'avis rendu le 23 septembre 2025 par la commission de la recherche du conseil académique de l'université Jean Moulin,

Arrête

Article 1 – Madame **Anne HONEGGER**, professeure des universités, est nommée directrice du laboratoire Environnement, Ville et Société (EVS) à compter du 1^{er} septembre 2025.

Article 2 – Monsieur **Manuel APPERT**, professeur des universités, et Madame **Virginie CHASLES**, professeure des universités, sont nommés directeurs adjoints du laboratoire Environnement, Ville et Société (EVS) à compter du 1^{er} septembre 2025.

Article 3 – Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché sur les panneaux d'information de la direction des affaires juridiques et institutionnelles et publié sur le site internet de l'université.

Fait à Lyon, le 26 janvier 2026.

Le président de l'université Jean Moulin



Gilles BONNET